

DEC131472DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Patrick Nedellec, directeur du Bureau du CNRS à Pékin

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°105369DAJ du 11 janvier 2011 portant nomination de M. Patrick Nedellec aux fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Pékin ;

Vu le projet d'avenant n°1 de renouvellement de l'accord de coopération créant le pôle sino-français de recherche en sciences du vivant et génomique de Shanghai entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'Institut Pasteur, le Shanghai Institute for Biological Sciences, le Ruijin Hospital, la Shanghai Jiaotong University Second School of Medicine, la Shanghai Jiaotong University Second School of Medicine, le Chinese National Human Genome Center Shanghai et le CNRS ;

Vu le projet de convention portant création du laboratoire international associé SALADYN entre l'Institut de Physique du Globe de Paris, l'Université Paris Diderot – Paris 7, l'Ecole Normale Supérieure de Paris, l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet Saint Etienne, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Université de Rennes I, le Cold and Arid Regions Environmental and Engineering Research Institute of the Chinese Academy of Sciences, le Xinjiang Institute of Ecology and Geography of the Chinese Academy of Sciences, l'Institute of Geochemistry of the Chinese Academy of Sciences, la Lanzhou University et le CNRS ;

Vu le projet de lettre d'intention portant sur la création d'un laboratoire international associé en sociologie entre le CNRS et l'Académie des Sciences Sociales de Chine,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Patrick Nedellec, directeur du Bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'avenant n°1 de renouvellement de l'accord de coopération créant le pôle sino-français de recherche en sciences du vivant et génomique de Shanghai entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'Institut Pasteur, le Shanghai Institute for Biological Sciences, le Ruijin Hospital, la Shanghai Jiaotong University Second School of Medicine, la Shanghai Jiaotong University Second School of Medicine, le Chinese National Human Genome Center Shanghai et le CNRS.

Art. 2. – Délégation est donnée à M. Patrick Nedellec, directeur du Bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant création du laboratoire international associé SALADYN entre l'Institut de Physique du Globe de Paris, l'Université Paris Diderot – Paris 7, l'Ecole Normale Supérieure de Paris, l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet Saint Etienne, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Université de Rennes I, le Cold and Arid Regions Environmental and Engineering Research Institute of the Chinese Academy of Sciences, le Xinjiang Institute of Ecology and Geography of the Chinese Academy of Sciences, l'Institute of Geochemistry of the Chinese Academy of Sciences, la Lanzhou University et le CNRS.

Art. 3. – Délégation est donnée à M. Patrick Nedellec, directeur du Bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la lettre d'intention portant sur la création d'un laboratoire international associé en sociologie entre le CNRS et l'Académie des Sciences Sociales de Chine.

Art. 4. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 avril 2013

Alain Fuchs